

Session 2001

**ANALYSE FONCTIONNELLE ET STRUCTURELLE
DES SYSTÈMES**

**SOUS ÉPREUVE U42:
ÉTUDE DES DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES**

Le texte de l'épreuve est constitué de deux dossiers :

Le dossier technique :	documents DT1 à DT12
Le dossier sujet :	documents DS1 à DS3
	documents DR1 1 à DR5

Durée de l'épreuve : 5 heures
Coefficient : 3,5

La durée de l'épreuve comprend un temps de lecture de 20 minutes.

Les documents réponse DR1 à DR5 seront rendus impérativement avec les feuilles de copie normalisées à la fin de l'épreuve

Aucun document autre que ceux du sujet n'est autorisé

Moyens de calcul autorisés:

Calculatrice électronique de poche, y compris calculatrice programmable , alphanumérique ou à écran graphique, à fonctionnement autonome, non-imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.